

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0040204

84429

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1013

Société :

Actif Pensionné(e) HOUARI

Autre :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Samira El Haimour Bentoussi
Spécialiste en Dermatologie
Vénérologue
653 Rés. Louvre 1er Etage
N° 3 Bd. Goulimima Bourgogne
Casablanca - Tél : 05 22 22 75 99

Date de consultation : 11 SEPTEMBRE 2021

Nom et prénom du malade : HOUARI Zohne

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection de la peau

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent[e] :

Zohne

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 3 SEPT	2021 CS		300	Dr. Sandra Elie, Médecin biologiste Spécialiste en Virologie 453, Rés. Louvigny 1er Etage 13 Bd. Goulinval - 71400 Autun 03 85 22 22 15 99

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 13/05/2021	13/05/2021	1299,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

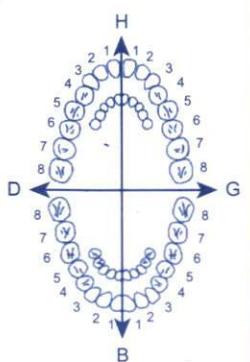
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur Samira EL HAIMEUR BENTOUNSI

Dermatologue

Médecine Esthétique



الدكتورة سميرة الحيمير بنتونسي

اختصاصية في أمراض الجلد

و الطب التجميلي

Laser - Comblement et Fillers

Mésothérapie - Botox

Casablanca le : 13 SEPT 2021

الميزوتيرابي - البوتكس

الليزر - تعبئة و حشو

الدار البيضاء، في :

Hauri Zohra

1) Lipikar gel 74,00

Bei quotidie 305,00

2) Pnepalsteem 305,00
Diprologe pde.
Abriogel emollient 300g



Dr. Samira El Haimeur Bentounsi
Spécialiste en Dermatologie
Vétérologie
553 Rés Louvre 1er Etage
Rue Goulimma Bourgogne
Casablanca - Tel: 0522.22.75.99

1) 21.1.18 x 18
2) 11.1.18 x 18
3) 12.1.18 x 18
X42011 cp

Sur les deux.

Xyzol 5 mg
28 comprimés pelliculés
Dichlorhydrate de Levoceftrizine



90,50

6. الطابق الأول الرقم 3 زنقة كليمية - بورگون - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 22.75.99

LOT 210210 1

EXP 01 2025

Résidence Louvre N°: 653 - 1er étage N°3 Rue Goulimma - Bourgogne - Casablanca

PPV 90 50

64150

MYK 1% Solution

MYK 1%

1 Applic. Sol. les po

70,40

X

Lot N°
Exp :
PPV :

20,40

Dynazol 180 BR



1 ream

(20,00x2)

Nett fumé
like Reg.

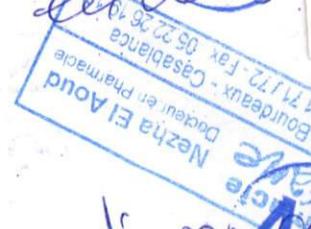


LOT: 210156
PER: 02-2023
PPV: 70,00DH

Tegamone

LOT: 210156
PER: 02-2023
PPV: 70,00DH

1.89,00



- Placeur aub rouge



3 760099 700065

20,70

1P 6 fls for



3 282779 355773

A.C.L.: 340139841327

Dr. Samira Halima Bentounsi
Spécialiste en Dermatologie
Vénérologie
153 pas. Louisa Far Elage
Casablanca
Tél: 05 22 22 55 99

CPI coc A

1P 6 fls



3 282779 348850

INGREDIENTS: AVENE THERMAL SPRING WATER (AQUA, AQUA)
1. GLYCERIN, GLYCERYL STEARATE, SORBIC ACID,
CYCLOPENTASILICANE, SERINE, THIOPROPANIC ACID, LACTIC ACID

277,00

7887,00

- Avene eau du

T: 1299,00

1P 1391